



Offre d'emploi

Service régional de soutien et d'expertise à l'intention des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle

Les services régionaux de soutien et d'expertise visent à rehausser les pratiques éducatives des milieux scolaires en lien avec la réussite et l'intégration des diverses clientèles ayant des besoins plus particuliers. Ils sont financés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur et administrés conjointement par les commissions scolaires et la Direction de l'adaptation scolaire du MEES.

Dans la région de Montréal, l'équipe de soutien et d'expertise travaille en étroite collaboration avec le personnel des trois commissions scolaires francophones. L'équipe régionale compte actuellement des personnes-ressources œuvrant auprès des intervenants offrant des services aux élèves ayant les caractéristiques suivantes :

- troubles du spectre de l'autisme
- déficiences intellectuelle, légère, moyenne ou profonde
- déficience langagière
- déficience auditive
- difficultés ou troubles d'apprentissage
- difficultés de santé mentale ou trouble relatif à la psychopathologie
- difficultés ou troubles d'ordre comportemental.

La région est présentement à la recherche d'une personne-ressource qui pourrait soutenir les milieux scolaires dans l'organisation et la dispensation de services éducatifs aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle.

La personne recherchée travaillera en collaboration avec la personne ressource dédiée aux troubles du spectre de l'autisme.

Attributions:

Le candidat ou la candidate devra :

- soutenir les commissions scolaires et les écoles dans la mise en place de services adaptés pour ces élèves;
- offrir, en collaboration avec les services éducatifs des commissions scolaires, des accompagnements et des formations à l'intention du personnel travaillant auprès de ces élèves;
- s'approprier et diffuser les résultats des recherches les plus récentes au sujet des besoins et des services éducatifs à ces clientèles;
- contribuer au développement de l'expertise nationale en matière d'adaptation de l'enseignement à ces clientèles;
- participer aux rencontres nationales, organisées par la Direction de l'adaptation scolaire (DAS), à l'intention des personnes-ressources régionales et assurer le suivi de ces rencontres auprès des commissions scolaires montréalaises.

Traitement annuel : selon l'échelle salariale du personnel



Horaire de travail : 35 heures/semaine

Lieu de travail : 11411, avenue Pelletier, Montréal-Nord, H1H 3S3

Dans l'exercice de ses fonctions, la personne relèvera des services de l'adaptation scolaire de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. La personne aura à se déplacer sur l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal sur une base hebdomadaire.

Statut : Affectation régionale à temps plein pour l'année scolaire 2017-2018, renouvelable annuellement. **(La personne doit déjà être à l'emploi d'une commission scolaire).**

Qualifications requises :

Le candidat ou la candidate devra posséder minimalement un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié (ex. : enseignement en adaptation scolaire, orthopédagogie). Un diplôme de deuxième cycle est un atout.

Le candidat ou la candidate aura au moins cinq années d'expérience de travail auprès de ces élèves. Il ou elle devra aussi avoir une compétence reconnue de communicateur, de travail en équipe et d'autonomie professionnelle. Il ou elle devra enfin posséder une connaissance des besoins des milieux scolaires et être en lien étroit avec la recherche. De plus, son expertise devra contribuer à la mise en œuvre de la Politique ministérielle en adaptation scolaire.

Si vous êtes intéressé(e) à poser votre candidature, faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 28 avril 2017, 16 heures**, à l'adresse suivante :

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
a/s de Mme Sophie Lapointe
550 53^e avenue,
Montréal (Québec) H1A 2T7
sophie-lapointe@cspi.qc.ca